

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
Extrait du Registre
des délibérations du Conseil Communautaire
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON

SEANCE DU 28 OCTOBRE 2025 A 18 HEURES

L'an deux mille vingt-cinq, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 21 octobre 2025, s'est réuni au pôle culturel XXème à Savines-le-lac, en session ordinaire sous la présidence de Madame Chantal EYMEOUD, Présidente.

Secrétaire de séance : Christine MAXIMIN

Présents: MAXIMIN Christine, BARRAL Jean-Marie, ROUX Noëlle, DURAND Christian, ARNAUD Jérôme, PEYRON Michel, GANDOIS Jean-Pierre, EYMEOUD Chantal, PARPILLON Christian, AUDIER Marc, CEARD Audrey, COULOUMY Christian, DEPEILLE Zoïa, BERNARD-BRUNEL Franck, RYCKEBUSCH-LOZZA Marie-Claude, VOLLAIRE Pierre, BOSQ Gustave, GAMBAUDO Georges, VERRIER Jean-Luc, PARIS Bruno, MONTABONE Michel, ROUX Chantal, RAIZER Bernard, BERENGUEL Victor, METTAVANT Colette.

Absents excusés : ZAPATERIA Béatrice donne pouvoir à PEYRON Michel, TETENOIRE Michèle donne pouvoir à GANDOIS Jean-Pierre, SILVE Wiebke donne pouvoir à EYMEOUD Chantal, DIDIER Alexandre donne pouvoir à PARPILLON Christian, BLANCHET Ouria donne pouvoir à DEPEILLE Zoïa, MAILLARD Laurent donne pouvoir à GAMBAUDO Georges, SCARAFAGIO Stéphane, MARROU Jehanne, BERTRAND Gina.

Absents : GOURLAIN Mireille, RIFFAUD Jean-Louis, PELLISSIER Robert, BACHENET Claude.

RAPPORT N° 2025/ 229 : Entretien des circuits VTT - Renouvellement conventions d'entretien des circuits avec les clubs RPP et Vélo Passion

Il est rappelé à l'assemblée la présence de 2 clubs VTT sur le territoire qui assurent pour la CCSP les prestations d'entretien des circuits VTT prorata du nombre de kilomètres entretenus :

- depuis 2013 le club VTT Roule Pas Perso est le club support du site VTT labélisé par la Fédération Française de Cyclisme (FFC).
- depuis 2022, Le club Caturige « Vélo Passion » assure l'entretien et le balisage des parcours de Chorges à Saint Apollinaire.

Par ailleurs, la Communauté de communes de Serre-Ponçon dispose d'une convention avec le Département, qui stipule que la CCSP est en charge de l'entretien de la Grande Traversée des Hautes-Alpes en VTT (GTHA). Il est donc nécessaire de prévoir une enveloppe budgétaire supplémentaire de 1 898 € pour l'année 2026, afin que les clubs puissent assurer la mise à jour du balisage sur leurs secteurs respectifs.

La CCSP assure également le balisage et l'entretien du Tour du Lac de Serre-Ponçon, il convient donc de prévoir une enveloppe supplémentaire pour l'année 2026 pour le club Vélo Passion de Chorges de 369 €.

L'enveloppe financière sera ainsi répartie comme suit :

	Roule Pas perso	Vélo Passion
Année 2026	7 940 €	2 060 €
Année 2026, supplément balisage GTHA.	1 500 €	398 €
Année 2026, supplément balisage Tour de Lac Serre-Ponçon VTT	0 €	369 €
Année 2027	7 940 €	2 060 €
Année 2028	7 940 €	2 060 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame la Présidente entendue, et après en avoir délibéré, **DECIDE A L'UNANIMITE** :

- **D'APPROUVER** la proposition de répartition de l'enveloppe pluri-annuelle avec les deux clubs locaux « Roule Pas Perso » et « Vélo passion » selon la répartition ci-dessus ;
- **D'AUTORISER** Madame La Présidente à signer les conventions avec les 2 clubs pour une durée de 3 ans ainsi que toutes les pièces nécessaires pour la mise en œuvre de ces partenariats ;
- **D'INSCRIRE** les crédits correspondants au budget de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon

Ainsi fait les jours, mois, an susdits.



La Présidente,

Chantal EYMEoud